



Pension alimentaire revalorisée

Par **geo2b**, le 15/02/2009 à 11:31

je paie une pension alimentaire par paiement direct,c'est a dire prelevée directement sur mon salaire et je voudrais savoir comment la revaloriser chaque année alors que je n'ai aucun moyen de modifier ce montant ? a savoir que le paiement direct a ete mis en place par huissier sur demande de mon ex femme et que je ne peux rien faire, merci d'avance

Par **Marion2**, le 15/02/2009 à 12:05

Bonjour,

Il faut tout simplement contacter l'huissier avec le jugement et il revalorisera lui-même le montant de la pension alimentaire.

Votre ex-épouse l'a déjà peut-être fait... A voir avec l'huissier.

Par **geo2b**, le 15/02/2009 à 12:37

merci